



À retourner signé, accompagné de la fiche d'adhésion pour tous et de l'autorisation parentale avec autorisation de transfert médical pour les mineurs seulement.



Règlement intérieur HBCCS / Saison 2023-2024 /

Chaque adhérent souhaitant pratiquer le handball au sein de l'association devra :

- Fournir les papiers et documents nécessaires à la licence sportive,
- S'acquitter de la cotisation financière,
- Joindre un chèque de caution pour le prêt du maillot (50 euros, chèque encaissé en fin de saison si maillot non restitué),
- Joindre un chèque de caution pour la contribution au club (50 euros, uniquement pour les -15, -18 et séniors),
- **En cas de mutation** : un chèque de 145 euros est demandé pour les frais de mutation. Celui-ci sera encaissé en fin de saison (juin 2024) et payera la cotisation de la saison suivante.
- S'engager au bon fonctionnement du club en apportant les contributions qui lui seront demandées,
- Respecter le code du sportif affiché à la salle omnisports.

Autorisations parentales : pour TOUS LES MINEURS.

- ⇒ **Autorisation parentale pour le transport en voiture de l'enfant :**
- ⇒ En signant ce règlement, j'autorise mon enfant à être passager dans les véhicules utilisés pour les matchs, en déplacement, et pour les transports d'urgence. **(En cas de désaccord, rayer les lignes concernées et merci de vous rapprocher du Club pour le signaler.)**

Contributions demandées et autorisation : pour TOUS.

- ⇒ **Contributions demandées entre septembre et juin :**
Chaque famille s'engage à faire le transport des joueurs de l'équipe aux matchs se jouant à l'extérieur au moins 3 fois dans la saison (inscription auprès de l'entraîneur).
- ⇒ **Contributions demandées entre septembre et juin : UNIQUEMENT POUR LES -15/-18/Séniors.**
Arbitrage matchs et/ou table de marque sur au moins 4 matchs ou aide au déroulement des animations.
Le chèque de caution est encaissé en fin de saison si le licencié n'a pas effectué ses astreintes ou s'il a fait l'objet d'une amende sportive.
- ⇒ **En cas de difficultés à pouvoir respecter les contributions demandées pour le bon fonctionnement du Club pour diverses raisons (travail, problème de véhicule etc...). N'hésitez pas à vous rapprocher de celui-ci pour trouver ensemble une solution alternative.**
- ⇒ **Autorisation droit à l'image ou autorisation parentale pour le droit à l'image de l'enfant :**
- ⇒ En signant ce règlement, j'autorise l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant pour la promotion du handball et du club. **(En cas de désaccord, rayer les lignes concernées et merci de vous rapprocher du Club pour le signaler.)**

Je soussigné(e) déclare adhérer au présent règlement intérieur pour la saison 2023/2024. De plus, j'ai bien pris connaissance du code du sportif proposé par le club et je m'engage à le respecter.

Fait à, le

Signature de l'adhérent :

Signature des parents ou tuteur pour le mineur :